

TOME A

ANNEXE A1

01 - CATALOGUE de PHOTOS - DETAILS DES OBSERVATIONS

Catalogue non exhaustif. Les présentes photos sont données pour montrer les points particuliers ayant servis à l'analyse technique.

Vue d'ensemble



Vue générale



Vue alignement de limite et sols neufs.

Détails



Rampe PMR provisoire

Zone de raccord et rupture de niveau



Rupture de niveau jusqu'à 8cm de hauteur,
chanfrein béton d'une pente de 100%.

ANNEXE A2

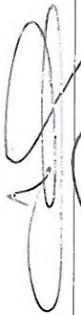
Feuille de présence

Affaire Le THERMOTEL c/ Commune de St-Martin d'Uriage

réunion du 28/04/2021

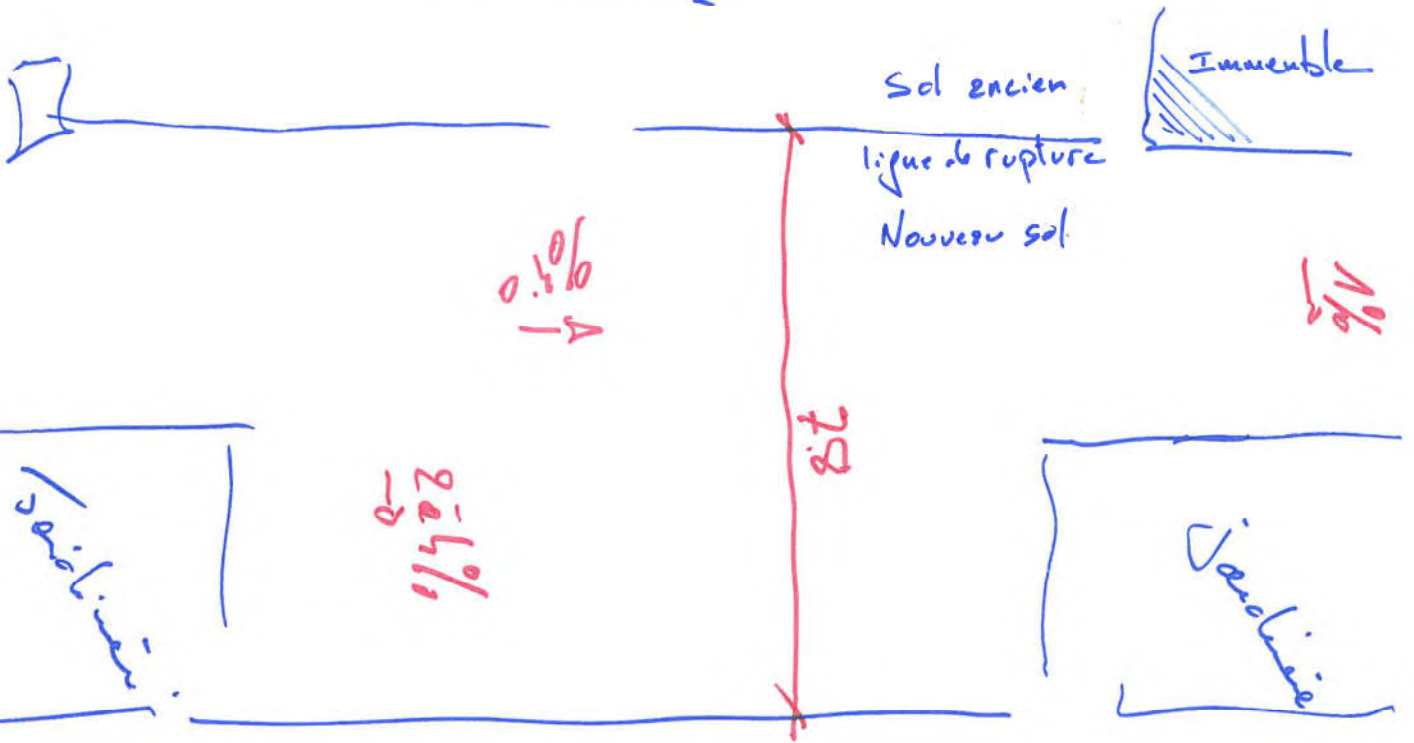
à 10h00

à Saint Martin d'Uriage

Personnes présentes		Partie ou représentant la partie:		Signature
Nom	Prénom	Société / Organisme	Fonction	
PARTAL	Wolke		Propriétaire	
CHASTAGNOL	Olivier	Chastagnol Lab.	Syndic	
HURRY	Sandra		Propriétaire	
ARATTE	Claude		Propriétaire	
MOURONVALLE	Jill	Avant	SDC	
ABRAHAMOWITZ	Sebastien		Elu	
ROUSSEAU	Stephanie	Commune	DST	
DUPATZ	Karen	Commune	Avocat	

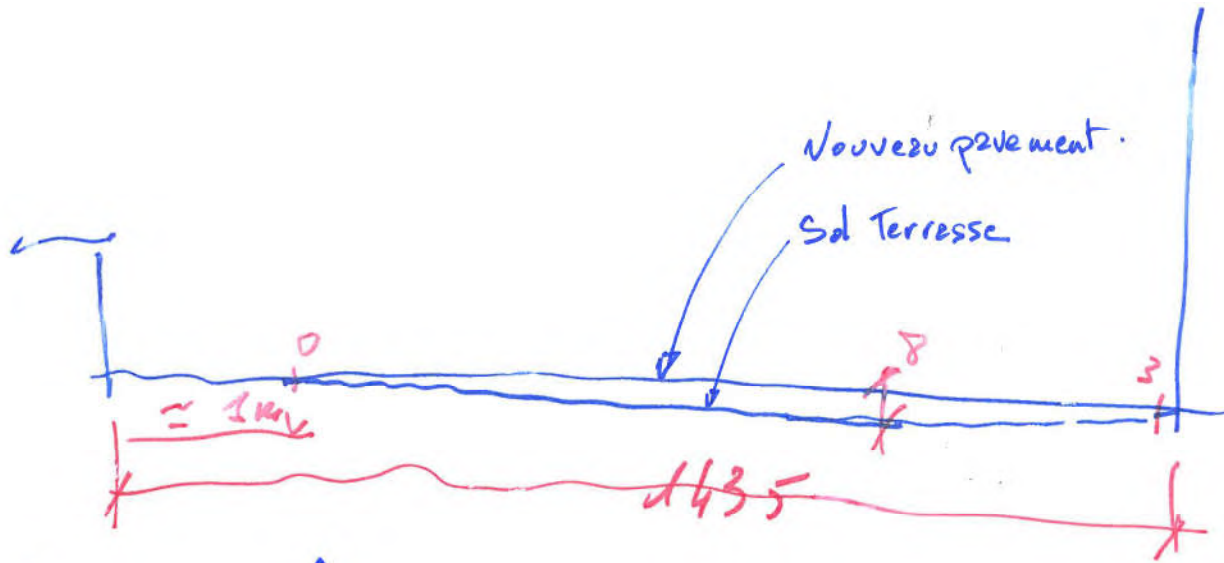
ANNEXE A3

Quai.



Voie.

PLAN



Coupe vue face au Restaurant.

ANNEXE A4

En BLEU: note de l'Expert
judiciaire.

Proposition de réparation
de la rupture de sol -
08/08/2022
sur base Plan de Recollement
de COLAS du 21/01/2020

411,42 à
respecter

411,44 suivant
plan géomètre

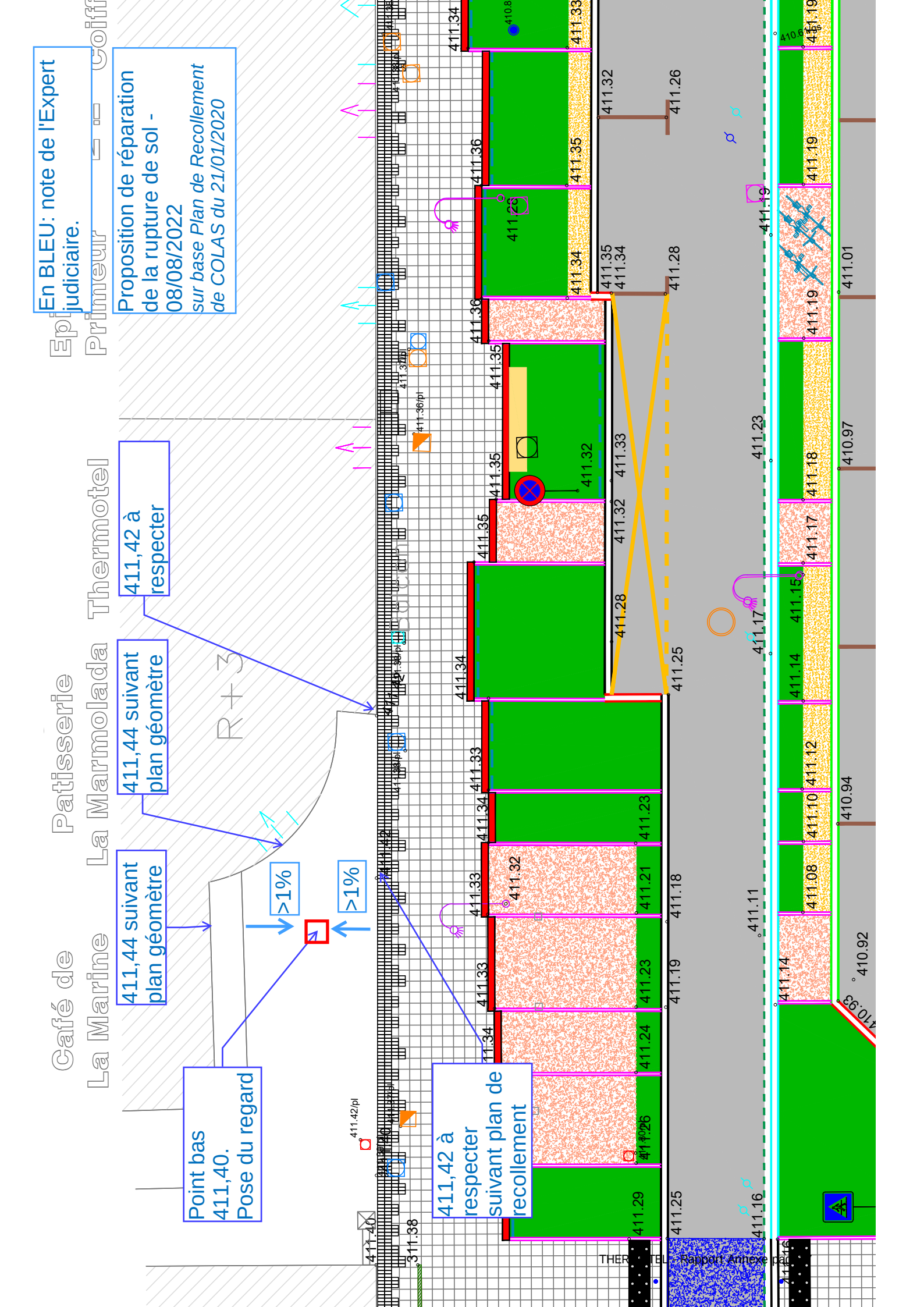
411,44 suivant
plan géomètre

Point bas
411,40.
Pose du regard

>1%

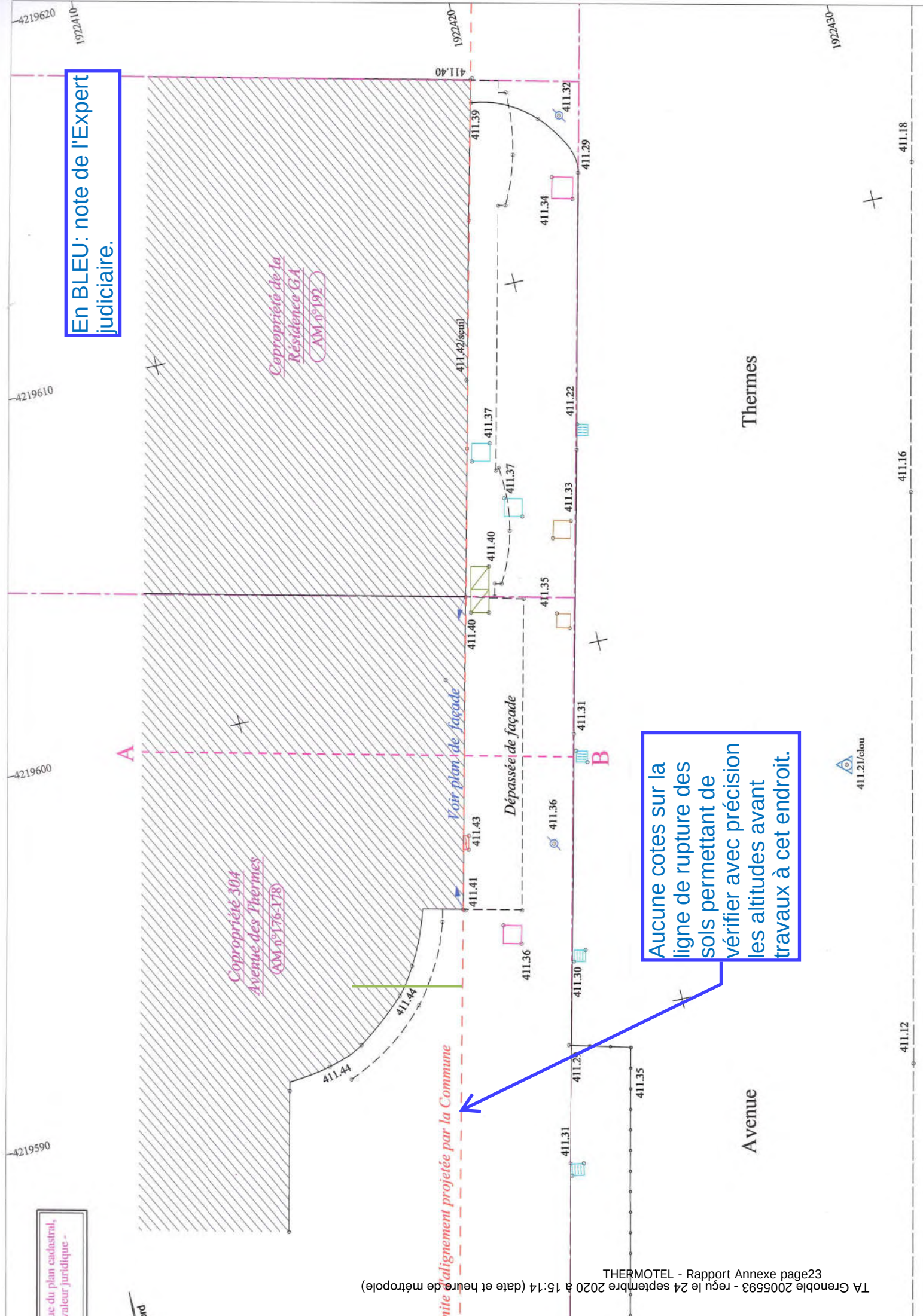
>1%

411,42 à
respecter
suivant plan de
recollement



TOME B

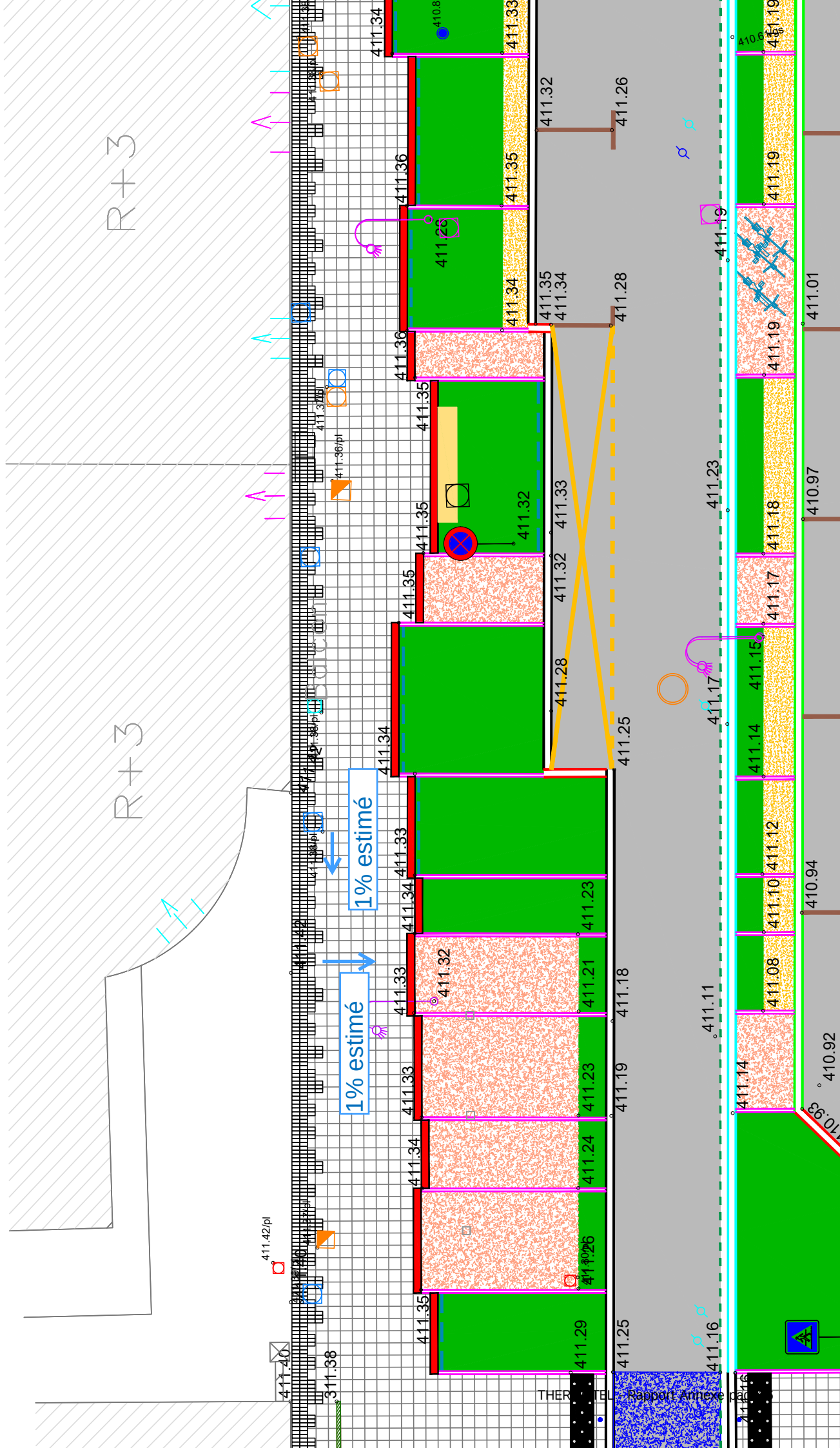
ANNEXE B1



En BLEU: note de l'Expert judiciaire.

Aucune cotes sur la ligne de rupture des sols permettant de vérifier avec précision les altitudes avant travaux à cet endroit.

ANNEXE B2



En BLEU: note de l'Expert
judiciaire.

Etude de l'adaptation
possible sur la terrasse
avant travaux - 08/08/2022
sur base Plan de Recollement
de COLAS du 21/01/2020

411,42 à
respecter

411,44 suivant
plan géomètre

411,44 suivant
plan géomètre

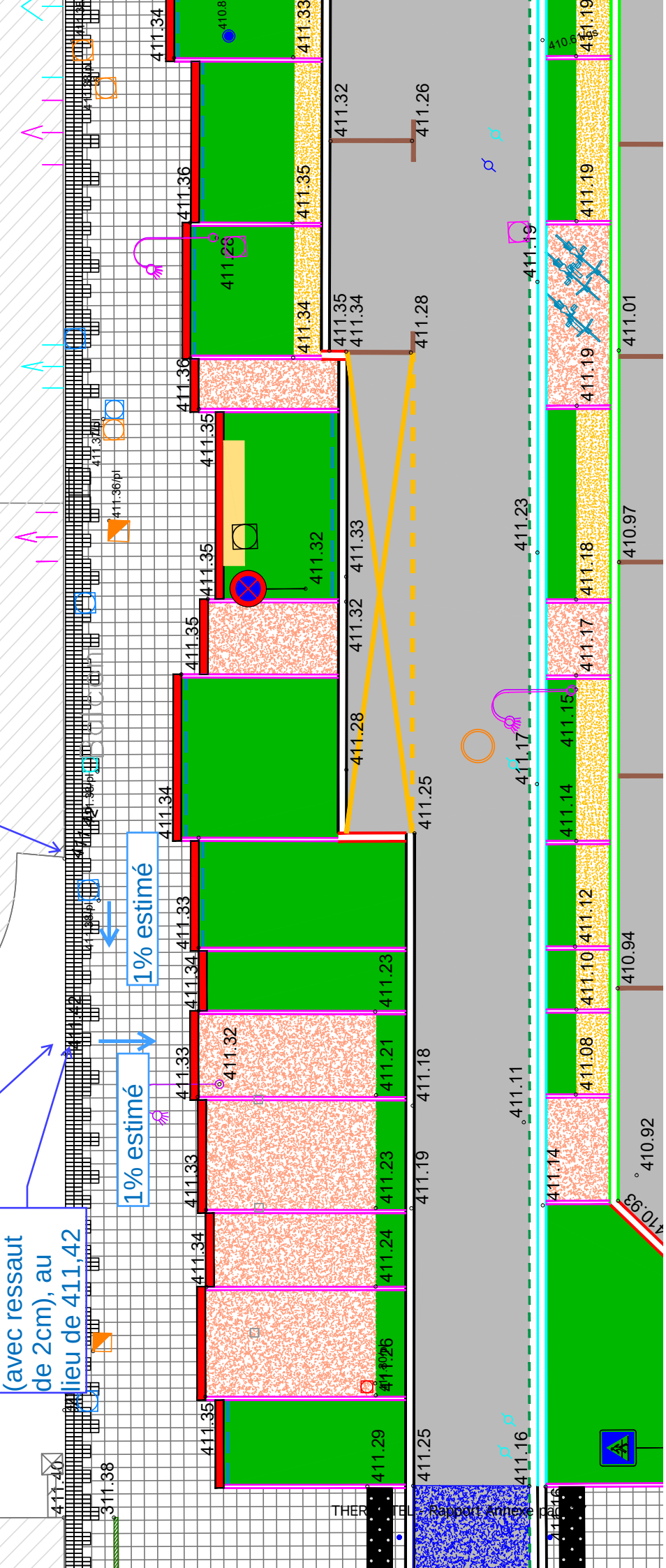
411,34 estimé
suivant plan
géomètre

411,36 estimé
(avec ressaut
de 2cm), au
lieu de 411,42

1% estimé

1% estimé

R+3



ANNEXE B3

En BLEU: note de l'Expert judiciaire.



Avant les travaux

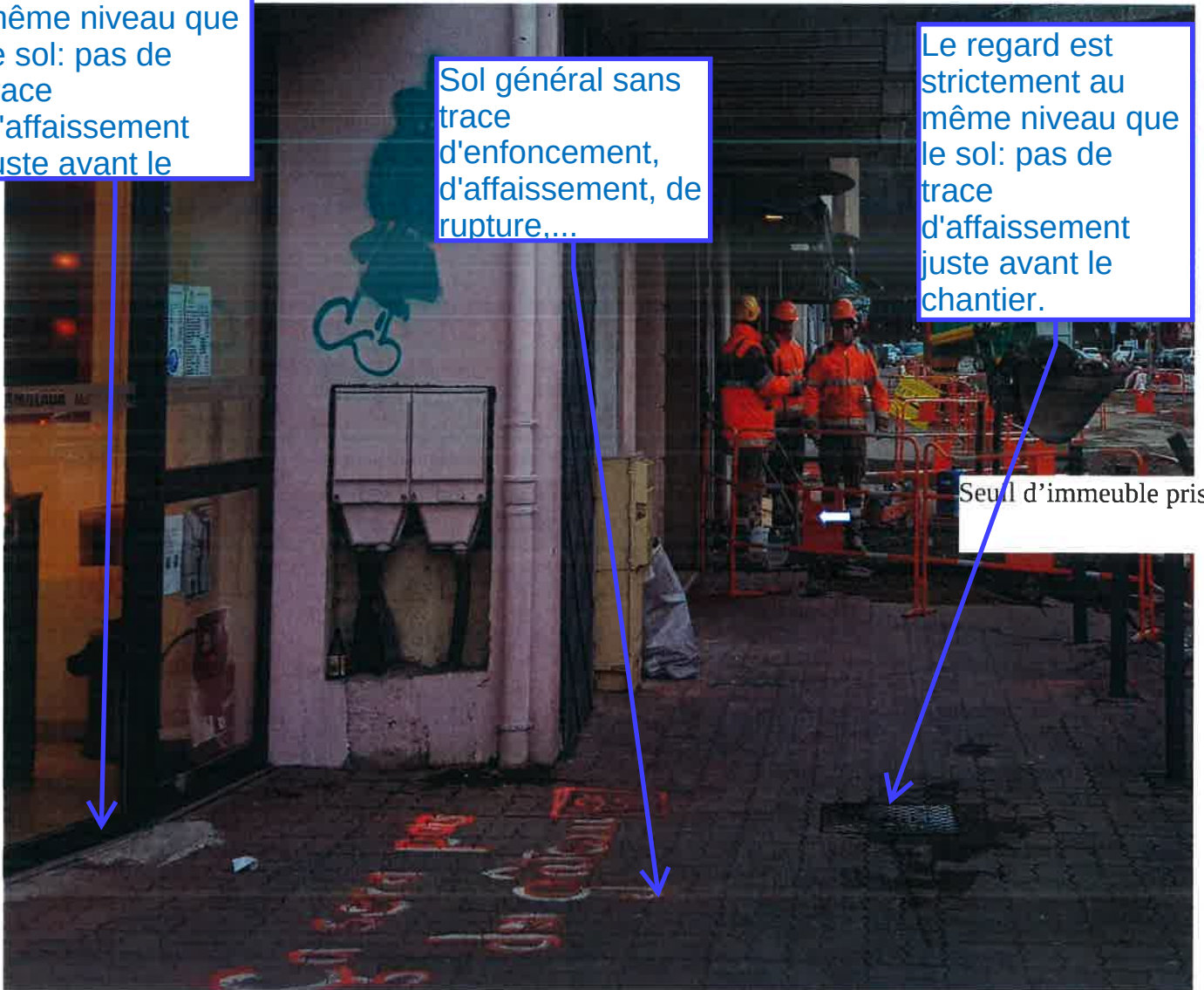


Les seuils sont au même niveau que le sol: pas de trace d'affaissement juste avant le

Sol général sans trace d'enfoncement, d'affaissement, de rupture,...

Le regard est strictement au même niveau que le sol: pas de trace d'affaissement juste avant le chantier.

Seuil d'immeuble pris pou



Après les travaux



Seuil d'immeuble pris po

La différence de niveau entre le trottoir actuel et le niveau du bâtiment est inférieure que celle avant les travaux (avant travaux, cette différence était plus importante).

ANNEXE B4

COLAS RAA - Agence de GRENOBLE
BRESSION BP 103
38320 EYBENS CEDEX
Tél : 0476258133
Fax : 0476628447
SIRET : 329 393 797 00819

Café de la Marine
Avenue des Thermes
38410 Saint Martin d'Uriage

Nos réf : OF-2018060018-0012
Dossier suivi par : KHAOUAS

EYBENS CEDEX, le 21 mars 2019
Page 1/2

Café de la Marine - Refection de la Terrasse
DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	U	QUANTITÉ	P.U. HT (€)	MONTANT HT (€)
1	Décapage et évacuation du revêtement en place	M2	50,00	45,50	2 275,00 €
2	Extraction de déblais pour mise à la côte du fond de forme	M3	8,00	38,50	308,00 €
3	Fourniture et mise en oeuvre de grave non traité GNT 0/31.5 en couche de réglage	M3	8,00	139,50	1 116,00 €
4	Béton hydrosablé	M2	50,00	51,00	2 550,00 €
5	Déplacement Grille et raccordement	F	1,00	970,00	970,00 €



COLAS
AGENCE DE GRENOBLE
1-1 ZA Les Condamines BRESSION
BP 103 - 38320 Eybens Cedex
Tél 04 76 25 81 33 - SIRET : 329 393 797 00819

Conditions de règlement : Paiement comptant, par Cheque demandé

Se référer à nos conditions générales de travaux
détaillées en annexe

MONTANT TOTAL H.T.	7 219,00 €
TVA 20%	1 443,80 €
MONTANT TOTAL T.T.C.	8 662,80 €